



CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »

NUMÉRO

E-E11064

VALABLE JUSQU'AU 02/03/2027

ÉDITÉ LE

05/03/2026

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 01/04/2008

Forme juridique : SARL

Capital : DEPUIS LE 01/04/2008
67 500

Raison sociale : SERCS

21 CHEMIN DES LOGES
14100 BEUVILLERS

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC LISIEUX 2008B00088

Siret : 504 654 997 00023

Code NACE : 4322B

Numéro caisse de congés payés : 6446450-1

Assurance Responsabilité Travaux :

SMABTP 1247000/001 284301

Assurance Responsabilité Civile :

SMABTP 1247000/001 284301

Situation fiscale et sociale : A jour au 30/09/2025

Téléphone : 02 31 62 00 97

Portable : 06 62 41 82 08

Fax : 02 31 62 93 49

Site Internet : www.sercs-plombier.fr

E-mail : contact@sercs-sarl.fr

Responsabilité légale :

DECAENS TANGUY GÉRANT

Effectif moyen : 26

Tranche de classification : EFF3

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	* Date d'attribution
5112	Installation de plomberie sanitaire dans tout type de bâtiment supérieur à 1000 m ² sans surpresseur Mention RGE	11/12/2025
5213	Installation de chauffage avec chaudière gaz/fuel en habitat individuel, collectif et tertiaire supérieur à 1000 m ² Mention RGE	11/12/2025
5231	Installation de pompe à chaleur et groupe froid en habitat individuel, collectif et tertiaire inférieur à 1000 m ² Mention RGE	11/05/2023
5312	Installation de VMC dans tout type de bâtiment supérieur à 1000 m ² Mention RGE	11/12/2025

Catégories de travaux RGE couvertes

Catégories	Date d'attribution
o Chaudières à haute performance énergétique ou à micro-cogénération gaz	11/12/2025
o Pompe à chaleur : chauffage	11/05/2023
o Chauffe-Eau Thermodynamique	11/05/2023
o Radiateurs électriques, dont régulation.	11/12/2025
o Ventilation mécanique	01/01/2021

* ou du plus récent renouvellement

LE PRÉSIDENT
DU QUALIBAT

Gérard SÉNIO

SIGNATURE
DU TITULAIRE



La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.